



P

LÉGATION DE SUISSE

Bogotá, le 13 juin 1952.

B. 12 / Ca.

RAPPORT POLITIQUE N°7.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

COREE ET TUNISIE.

J'ai l'honneur de vous signaler deux informations que j'ai recueillies ici au sujet de la guerre de Corée et la situation tunisienne.

Un colonel colombien revenu du front coréen, où la Colombie a envoyé un bataillon, m'a dit que l'opinion est très répandue parmi les militaires des Nations Unies que les Etats-Unis pourraient parfaitement mettre fin à ce conflit s'ils en avaient réellement l'intention. C'est à dessein qu'ils feraient traîner l'état de guerre, ou du moins ne font pas tout ce qui dépend d'eux pour y mettre fin, parce que les pouvoirs d'ordre financier du Président des Etats-Unis sont sensiblement plus étendus en temps de guerre qu'en temps de paix. La crainte du contre-coup économique de la fin des hostilités ne serait pas non plus étrangère à l'attitude relativement passive des milieux américains responsables.

L'Ambassadeur de France m'a confié que lui-même et ses collègues d'Amérique du Sud sont chargés par le Quai d'Orsay de faire pression sur les Gouvernements d'Amérique Latine pour qu'ils

Monsieur Max Petitpierre,
Chef du Département Politique fédéral,

B E R N E .-

page 2.

se prononcent contre la discussion de la question tunisienne dans le sein de l'Assemblée des Nations Unies. Il s'agit, comme vous le savez, d'une initiative des pays arabes. Toutefois, le Ministre du Liban, l'unique pays arabe représenté en Colombie, m'a déclaré que le Gouvernement de Beyrouth n'était pas favorable à cette initiative. Quant à la Colombie, l'Ambassadeur a reçu l'assurance qu'elle s'abstiendrait.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma très haute considération.

M. Curiat